

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE EX-ALLIBERT

Restitution
15 novembre
2022





**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

1

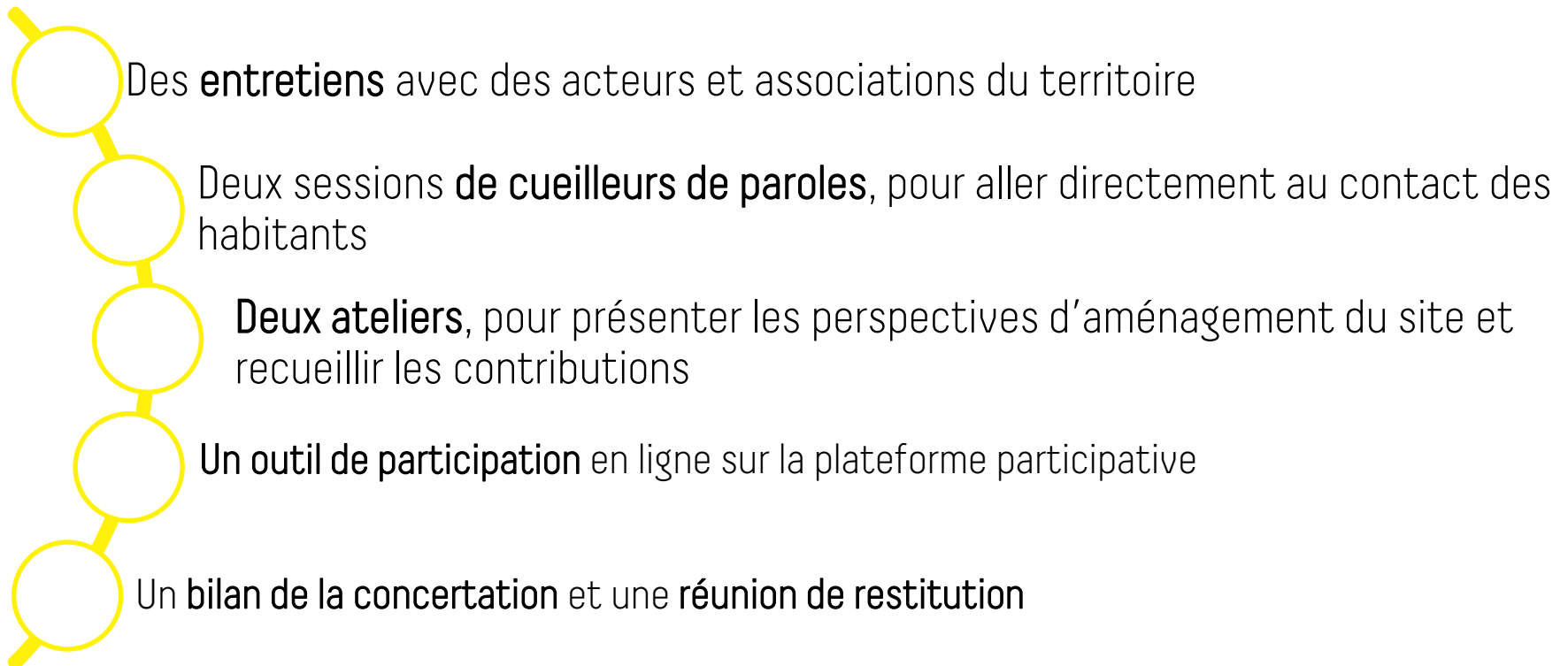
CONCERTATION



LE PROCESSUS DE LA CONCERTATION

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

- Une concertation **pour alimenter la réflexion** des élus et le travail des urbanistes et des techniciens en charge du projet.
- Une démarche **encadrée par le code de l'urbanisme**
- Un déroulement entre **octobre 2021 et avril 2022**



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

60 participants aux 2 ateliers

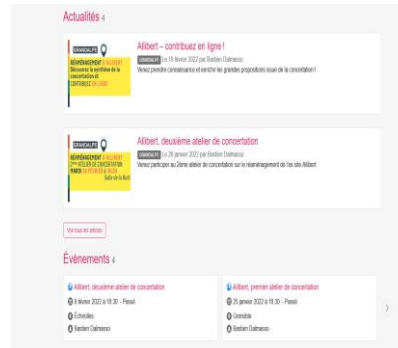




LA MOBILISATION



La page
facebook
Participation



La plateforme
participative



Les sites internet et
magazine



Le cahier de
concertation



Flyers et
affichage



LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Mai-juin 2021

Démarche de
médiation
chantier

Décembre 2021

Recueil de la parole
des habitants

8 juillet 2022

Conseil
métropolitain
Bilan de la
concertation

Novembre 2021

Entretiens
Semi- directifs

**Janvier -
février 2022**

Ateliers de
concertation

**15 novembre
2022**

Restitution de
la concertation



DEPUIS LA CONCERTATION...



La déconstruction de la grande halle Démarrage
mars 2002
Fin prévisionnelle décembre 2022

Les travaux de réseaux préparatoires au réaménagement de l'avenue des Etats Généraux et à la démolition de l'autopont





LES ÉLÉMENTS FORTS DE LA CONCERTATION

DE MANIÈRE GÉNÉRALE

La concertation met en évidence :

- Un **large consensus** autour du **réaménagement** et de sa **vocation économique**
- Une **forte attente** sur le **démarrage du chantier**
- Une attention à **valoriser l'image du site** perçue comme négative actuellement.
- Le besoin de **porter une vision forte** et installer des activités, des usages, des services qu'on ne trouve pas ailleurs
- L'idée de promouvoir **un nouveau nom** pour participer à changer l'image du quartier.





LES FORMES URBAINES

Mixité d'activités, de formes et de hauteurs

- **Travailler les formes des bâtiments** Des formes urbaines adaptées au contexte urbain, loin de l'univers de la zone d'activités (ni trop linéaires ni trop cubiques). Un contraste de hauteurs et des formes compactes et esthétiques.
- **Valoriser l'orientation des bâtiments** Le site est remarquable pour ses vues sur les massifs de Belledonne et du Vercors, le projet doit les valoriser.

- Inscription de ces préconisations dans les « **cahiers de prescriptions architecturales, urbaines, environnementales** » qui s'imposent aux constructeurs
- Des formes **compactes**, des hauteurs **contrastées**, des orientations permettant de **favoriser les vues** sur le grand paysage
- Les formes **urbaines** et la qualité des bâtiments devront répondre aux enjeux du réchauffement climatique
- Une attention particulière sur la biodiversité et la végétalisation **des bâtiments**



LES FORMES URBAINES

Mixité d'activités, de formes et de hauteurs

- Proposer une diversité d'activités : Au sein d'un même bâtiment, entre les étages, afin de créer des synergies. Développer des activités de filières autour des énergies renouvelables, des sports de montagne.
- Programmation prévisionnelle :
 - un **hôtel d'activités** accueillant une pluralité d'entreprises et d'activités,
 - un **village d'entreprises**,
 - une offre « **clef en main** ».
- La Métropole privilégie à ce stade une thématique « **filières de la transition écologique et énergétique** », sans en exclure les activités de sous-traitance en lien avec ces filières.

LES FORMES URBAINES

Mixité d'activités, de formes et de hauteurs

- Faire de la place pour la **formation** : Inciter les entreprises à développer des parcours de formation en lien avec les quartiers environnants et les établissements scolaires.

- Considérant la tension sur le foncier productif dans l'agglomération, la Métropole **privilégie la vocation productive et industrielle, plutôt que des activités dédiées à la formation.**
- Proposition de **mobiliser les dispositifs de sa politique Emploi-Insertion**, pour accompagner les entreprises dans leur politique de recrutement local.

LES FORMES URBAINES

Mixité d'activités, de formes et de hauteurs

- Réaménager les espaces publics autour du site Avenue Léon Blum et Etats Généraux, Avenue Esmonin et Cours de l'Europe, rond-point PetM Curie

Ces axes de circulation très routiers nécessitent d'être aménagés pour un accès plus apaisé au site, à pied ou en vélo notamment.

- **Intégration du Rond-piont Pierre et Marie Curie et de l'Avenue Edmond Esmonin** dans le périmètre opérationnel du projet
 - objectif d'apaiser ce secteur aujourd'hui très routier (redonner une place sécurisée aux piétons et cycles, contenir les vitesses, végétaliser...)
- Lancement d'une étude complémentaire sur la **programmation du parc linéaire** pour 2023

LES MOBILITÉS

Ouvrir, traverser et raccorder le site aux quartiers voisins

- **Favoriser la place du vélo**

Donner une place au vélo pour pouvoir traverser le site et le raccorder aux autres axes de circulation. Développer des services liés au vélo.

- **Améliorer les dessertes en transports en commun**

Réaménager les espaces publics de manière à sécuriser et rendre plus lisibles et plus agréables les circulations entre les arrêts de bus ou de tram aux abords du site.

- **Apaiser la circulation et renforcer les déplacements piétonniers**

Créer une traversée piétonne entre les quartiers Saintonge et Beauvert Sud.

- **Conforte les intentions de la Métropole et valide les éléments présentés**
- **Soumission des propositions de service dédié à la Mobilité (Atelier réparation vélo, stage de mise en selle) au SMMAG**
- **Complément d'étude pour améliorer les accès à la zone depuis les arrêts de transport en commun en tant que piétons**

LES MOBILITÉS

Ouvrir, traverser et raccorder le site aux quartiers voisins

- Optimiser le stationnement et l'usage de la voiture :

La voiture doit continuer à avoir une place mais son usage doit être optimisé : aire de stationnement en silo ou souterrain, place d'autopartage et de covoiturage, bornes de recharges électriques...

- Intégration de la possibilité de **mutualisation de stationnements** dans la poursuite des études
- Mise à l'étude, proposée au SMMAG, de **la création de bornes de recharges et d'espaces organisés de covoiturage et d'autopartage**

DÉSIMPÉRMÉABILISER ET VÉGÉTALISER LE SITE

Prévenir les îlots de chaleur urbain et valoriser le paysage

- **Proposer des espaces verts denses et ouverts** Créer des lieux de promenade, une continuité entre les espaces verts publics et privés et une diversité de végétation.
 - **Avoir des cheminements arborés** Veiller à une continuité d'ombre sur les cheminements.
 - **Valoriser la présence de l'eau :** Créer des îlots de fraîcheur avec des fontaines ou des bassins d'eau.
 - **Penser la place des animaux :** Proposer des nichoirs pour les oiseaux et chauve-souris Créer des espaces pour les chiens.
- **Conforte les intentions d'aménagement** proposées dans le projet
 - Recherche de **continuités entre les espaces plantés publics et privés**
 - Intégration de **mesures de préservation de la biodiversité dans les espaces publics**

DÉSIMPÉRMÉABILISER ET VÉGÉTALISER LE SITE

Prévenir les îlots de chaleur urbain et valoriser le paysage

- Travailler la question de l'agriculture en ville Soutenir des initiatives d'agriculture urbaine : jardins partagés, potagers urbains à vocation pédagogique...

- Proposition d'étudier l'intégration de ces usages dans **GRANDALPE**



SERVICES ET USAGES

De nouveaux services pour les salariés et les habitants

- **Proposer une offre de restauration**

Animer les espaces publics par la création d'une offre de restauration pour les salariés comme pour les habitants riverains.

- **Installer des activités sportives de plein air notamment pour la jeunesse :**

Créer des équipements sportifs qui n'existent pas ailleurs pour pratiquer en plein air : city stade, terrains de basket ou de tennis, "pump track", Parkour, Street workout, mur d'escalade en plein air... et des aires de jeux pour les enfants.

- **Etude complémentaire sur l'installation d'une offre de restauration sur l'entrée Nord-ouest du site**
- **Partage de l'opportunité d'installer des activités sportives ou d'aire de jeux, sur les espaces publics du projet. Compte tenu de propositions similaires sur d'autres concertations, proposition à étudier à l'échelle de GRANDALPE**

SERVICES ET USAGES

De nouveaux services pour les salariés et les habitants

- Offrir des services pour les entreprises

Créer des services communs aux salariés : location de bureau, lieu de séminaire, crèche d'entreprises.

- Ouvrir vers la culture :

Aménager les espaces pour intégrer des activités culturelles ou artistiques : œuvre d'art, vue sur le grand paysage.

- Le développement de services pour les entreprises sera travaillé avec les entreprises déjà présentes dans l'environnement proche et avec les futures entreprises qui s'implanteront.
- Intégration du site Allibert à la démarche artistique de GRANDALPE **Permaculturel** :
 - sollicitation d'un artiste / collectifs artistique pour préconiser des actions.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménager l'aire d'accueil

Différents avis sur le déplacement de l'aire mais consensus sur l'opportunité d'améliorer son intégration et ses équipements.

Retours gestionnaire :

- **Une aire** avec un mur de clôture végétalisé
- **Un accès spécifique** et la possibilité d'un retournement interne
- Un rattachement à un **dispositif de gestion 24h/24h télégestion et gardiennage**.
- **Une aire à agrandir** : une augmentation du nombre d'emplacements (23 à 25 ou 30).
- Une prise en compte des **écoulements d'eau pour chaque emplacement**.

- La Métropole maintient le déplacement de l'aire d'accueil des gens du voyage au sein du site, le long de l'avenue Léon Blum.
- Poursuite du travail pour assurer la meilleure intégration urbaine et paysagère, et l'amélioration des équipements et des conditions d'accueil

De manière générale

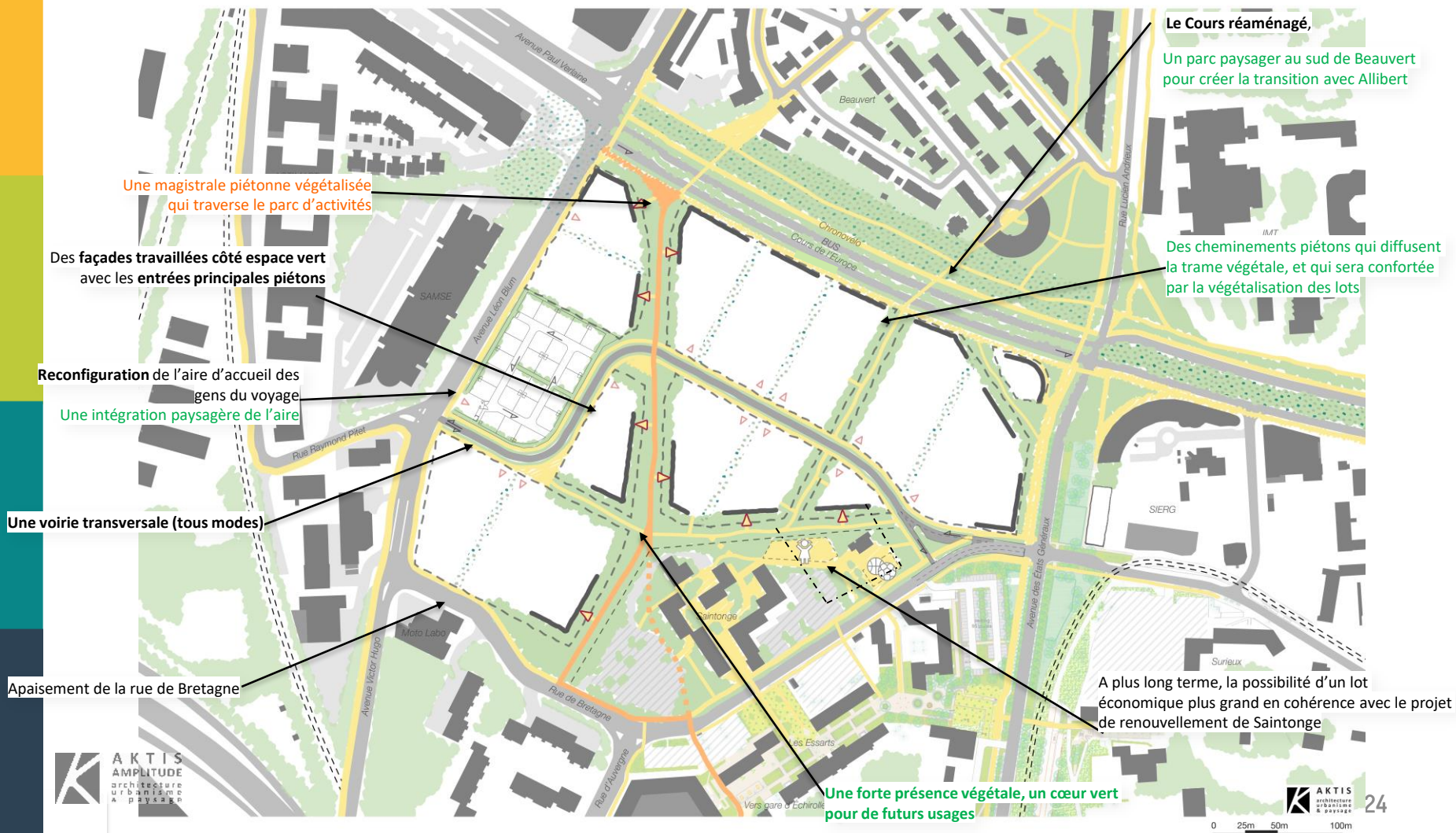
- Proposition de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Accompagner la nouvelle identité de ce site
- Poursuivre l'association des habitants et des acteurs sur les espaces publics de GRANDALPE.





Scénario d'aménagement retenu

7 ha de foncier éco / 2 ha d'espaces verts publics + 1.4 ha a minima de pleine terre dans les lots privés



Un projet qui se poursuit

2023

**Poursuite des
études**

2024

**Démolition du reste
du site
Dépollution**

2025/2026

**Travaux
d'aménagement**

